

Centenaire de la conquête de l'Algérie, 1830 □ 1930

Après diverses vicissitudes faites d'inquiétudes et d'espérances, le parti jeune de la colonisation fit prévaloir ses vues ; et ses desiderata furent pris en considération par la Monarchie de Juillet.

Les intérêts du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie s'identifiant à ceux de la politique extérieure et métropolitaine, l'affaire fut conclue et l'occupation se développa suivant la volonté des Chambres de Commerce.

La campagne fut assez heureuse, les Arabes du littoral n'offrant pas ou peu de résistance armée ; mais les troupes de débarquement commirent de telles exactions et déprédations qu'elles firent naître dans les populations indigènes le sentiment d'un grand danger, et l'union se fit entre ces groupes hétéroclites, sans caractères ethniques formels, qui se sentirent solidaires pour la défense de leurs biens et surtout de leurs vies menacées.

Tous ces Carthaginois, Romains, Vandales, Byzantins et Turcs, plus ou moins métissés d'autochtones, se mêlèrent aux Kabyles qui engageaient la lutte défensive avec toute l'énergie du désespoir. Aussi, si les Bédouins, en majorité sédentaires et pasteurs, laissèrent pénétrer l'envahisseur, il n'en fut pas de même des nomades et des montagnards, qui connaissaient le sort fait aux vaincus par les troupes françaises.

La campagne militaire dura de 1830 à 1841 ; elle fut simplement la guerre avec toutes ses horreurs, mais la guerre au sens primitif, où la bête humaine s'affronte, sans répit pour le vaincu.

Le plus fort, satisfait de sa puissance, entend profiter de son avantage immédiat ; il se paye sur place et jusqu'à

satiété ; il pille, il vole, il viole, il massacre, il détruit. C'est toute l'histoire des Romains détruisant Carthage, des Européens brûlant Pékin, des Français pendant la campagne d'Afrique ; d'ailleurs, les pièces à conviction sont nombreuses.

C'est le colonel Combes, du 47^e de ligne, écrivant d'Oran, le 18 juin 1836 :

« Nous pûmes incendier, dans notre route, tout ce qui était brûlable ; la campagne fut un vaste océan de feu. Cette manœuvre fut continuée les jours suivants. »

C'est le capitaine Canrobert :

« Nous avons surpris de nuit une assez grande quantité de Kabyles et enlevé plusieurs sortes de troupeaux, des femmes, des enfants, des vieillards ; le soldat excité par l'appât du pillage se livre aux pires excès. »

C'est le commandant de Lioux, du 43^e de ligne :

« Nous rentrons d'une nouvelle expédition ; notre colonne avait mission de tout ravager à plusieurs lieues autour de ses bivouacs successifs. En effet, l'on a beaucoup détruit ; des villages entiers ont disparu par l'incendie, et plusieurs milliers de pieds de figuiers, d'oliviers et d'autres ont été coupés. »

C'est le lieutenant de Castellane :

« Nous sommes restés plusieurs jours, détruisant les récoltes et les troupeaux, et nous ne sommes partis que lorsque le pays a été complètement ruiné. »

C'est le colonel Pellisier, faisant enfermer 800 personnes dans des grottes, etc., etc.

Après onze ans de cette guerre impitoyable, les Arabes

subjugués s'inclinaient devant le fait accompli, et la colonisation officielle allait s'affirmer dans ses différents systèmes.

N'oublions jamais que les intérêts du Commerce et de l'Industrie avaient commandé l'entreprise ; le gouvernement avait fourni les troupes d'expédition et d'occupation. Les intéressés pouvaient être satisfaits : ils n'avaient plus qu'à se présenter au partage du butin. Les ressources naturelles étaient là, ils n'avaient qu'à les prendre ; les indigènes soumis pouvaient être utilisés. Messieurs, ne vous gênez pas !... Ils pouvaient bâtir, édifier, construire, exploiter, cultiver, si tels étaient leurs intérêts, puisqu'il étaient les maîtres et que l'armée veillait au maintien de l'ordre et de la sécurité.

En 1841, le branle était donné, et la colonisation allait entrer dans sa phase capitaliste.

La vérité implique la notation que nul plan d'ensemble n'avait été élaboré. Nulle entente préalable entre complices sur le système ; chacun travaillait pour soi et ses amis.

L'armée se payait d'une manière brutale, et les grands chefs rançonnaient à leur profit : le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, le vainqueur d'Abd-el-Kader, accusa son subordonné, le général Brossard, d'être l'homme le plus corrompu qu'il fût ; celui-ci répliqua que le duc, « héros sans tache », trafiquait de sa fonction, avait reçu 180 000 francs et avait négocié avec un marchand d'Oran à qui il avait communiqué en sous-main la conclusion du traité de paix.

L'Église catholique, souriante à la conquête, ne pouvait être traitée en pauvre ; les mosquées allaient avoir la concurrence des églises, mais, plus soucieux de biens matériels que de victoires spirituelles problématiques, dès 1845, les Trappistes recevaient 1 000 hectares autour de l'ancien camp de Staouëli.

L'Administration expropriait suivant les demandes des Chambres de Commerce d'Alger et de Marseille, et, dans ce désordre apparent, Industrie, Commerce et Mercante y trouvaient leur compte. Vaste était le champ, riche était la dépouille, et nul concurrent sérieux ne pouvait troubler la mise en succion de la Terre promise enfin trouvée.

Le favoritisme profitait aux intérêts personnels, mais l'économie politique en société capitaliste obéit à des lois sévères, et l'importation en Afrique du Nord de la civilisation bourgeoise allait, avec le temps, donner à la colonisation son caractère capitaliste, avec ses méthodes, ses moyens et ses rivalités ; si dès le début elle manquait de coordination, c'est qu'elle correspondait bien à l'époque de croissance ; mais déjà, parallèlement à la métropole, elle posait les jalons de l'exploitation systématique qui devait s'épanouir telle que nous l'observons aujourd'hui : affirmation totale du capitalisme, véritable maître de la colonie algérienne.

Dès 1845, nous pouvons suivre l'installation des privilégiés dans leurs nouvelles propriétés, et mesurer le travail accompli, tant, dans ses formes que dans ses buts, dans les méthodes et les résultats.

En 1845, le gouvernement concède 3 000 hectares, à Saint-Denis-du-Sig, à la Compagnie d'Union Agricole du Sig.

Le 3 décembre 1846, Lamoricière, par ordonnance royale, distribue 80 000 hectares à cinq cents familles ; toutes ces terres deviennent la proie des adjudicataires et des compagnies.

En 1847, 37 000 hectares subissent le même sort.

De 1861 à 1870, 116 000 hectares sont distribués entre vingt et un centre de moyenne colonisation, et 400 000 hectares sont livrés à des sociétés capitalistes ainsi nommées. En 1862 et 1863, en bordure du littoral constantinois, 160 000 hectares

de belles forêts sont concédées pour 90 ans à une trentaine de bénéficiaires, tous amis du gouvernement. En 1863, le capitalisme français passe un compromis avec les chefs indigènes : par l'intermédiaire du chef des Arabes déjà admis dans le cercle des affaires, il est distribué 34 000 hectares à 315 chefs, caïds, aghas et marabouts. Grâce à cette libéralité, les colons français s'assuraient le « loyal concours » des requins rouges, élevés au rang de collègues ; capitalistes arabes et européens signaient une alliance qui ne devait plus se démentir ; l'exploiteur indigène trouvait des avantages dans la trahison, et l'Européen ne payait pas trop cher le cadeau qui devait le prémunir contre toute révolte, lui fournir des médiateurs et des agents dissolvants chez la race vaincue.

En 1865, on concède 25 000 hectares à la Société de l'Habra, 100 000 hectares à la Compagnie Algérienne. De 1871 à 1880, l'effort de la colonisation porte sur le peuplement. 264 territoires sont créés et 8 341 lots, portant sur 401 000 hectares, passent aux mains des Européens. Mais, dès 1880, les ressources faiblissent, le nombre des concessions à attribuer devient plus faible. De 1881 à 1890, on agrandit les surfaces de 170 000 hectares, et de 1891 à 1900, c'est encore 120 107 hectares qui échappent aux indigènes.

Depuis cette date, de nombreux règlements sont intervenus la situation n'étant plus la même, toutes les portions étant prises, et le capitalisme ayant atteint un stade supérieur, il s'ensuit que l'expropriation et le partage des terres doivent avoir recours à des arguments procéduriers qui stabilisent la situation.

Il serait vain d'épiloguer devant l'évidence des chiffres. Toutes ces sociétés, solidement installées, ont tiré le maximum de bénéfices de la situation privilégiée qui leur était faite ; elles ont empêché l'établissement des petits colons, comme en France elles éclipsent les petits propriétaires. Des fortunes furent édifiées, soit par

l'exploitation directe du sol, soit par des spéculations successives, tel le domaine de la Macta, de 25 000 hectares, payé 25.000 francs par J. Cahen le 21 juillet 1864, et qui fut revendu, après trois spéculations, le 20 décembre 1877, pour 8 millions à la Société du Domaine de l'Habra.

Incontestablement, les capitalistes propriétaires n'ont rien négligé pour mettre en valeur leurs domaines respectifs : les ports d'Alger et d'Oran furent agrandis ; des routes furent tracées pour permettre la circulation entre les centres de colonisation ; des chemins de fer, des ponts, des travaux d'irrigation furent construits et édifiés, suivant les besoins exprimés, soit pour faciliter l'écoulement et le transport des récoltes et des marchandises, mais si vous prenez le plan de ces travaux, vous y verrez qu'ils répondent toujours à des nécessités de telle ou telle société ou compagnie, et puisqu'à la colonie l'intérêt général des indigènes ne se confond pas exactement avec celui des colons, il est utile de faire remarquer que le développement du capitalisme en Algérie n'a jamais tenu compte de la population musulmane.

La colonisation capitaliste ne s'embarrasse jamais des principes d'humanité, de droit, de justice, de civilisation ! La situation particulière dont elle jouissait lui permit de réaliser son but sans avoir à se camoufler : elle visait à faire de l'argent, à réaliser des bénéfices, et toujours davantage ; là-bas, elle ne trouvait aucun obstacle à surmonter : bien au contraire, partout des complicités. Aussi, à travers la colonisation, nous pouvons suivre le capitalisme dans l'emploi de ses moyens radicaux.

Voyons en effet la situation faite aux indigènes par les nouveaux maîtres du pays.

Dépossédé de ses biens, terres, troupeaux, refoulé dans les terres arides, l'indigène se trouva aux prises avec de graves difficultés. Certains fuirent loin de leur pays, et ce furent les exodes de 1910-1911 vers la Syrie turque. D'autres fois,

spolié, il accepte de passer au service du maître, et sa situation d'exploité prend un caractère tragique.

Le salaire moyen qui lui est alloué est toujours de beaucoup inférieur à celui que le capitalisme paye à la métropole ; aujourd'hui encore, à travail égal, l'indigène gagne 8 francs, 10 francs, rarement 12 francs pour une journée de dix à douze heures. Une main-d'œuvre affamée, méprisée, permet aux actionnaires de toucher de gros dividendes. Mais parfois les travailleurs désespérés tentent de se révolter ; les troupes d'occupation sont maintenant installées définitivement, et chaque fois la rébellion fut impitoyablement écrasée. Il en fut ainsi en 1864 dans le Sud-Oranais, en 1879 et 1916 pour les Aurès, en 1881 celle de Bou-Amama, et la plus importante, celle de 1871, englobant Kabyles et Arabes.

Après la guerre 1914-1918, il y eut en Algérie un gros mouvement de travailleurs indigènes venant chercher en France de meilleures conditions de vie. Aussitôt, le capitalisme colonial exigea de l'Administration le maintien de ses sujets sur les territoires dont il était le maître. Il obtint satisfaction, et une réglementation sévère endigua l'exode des indigènes ; la circulaire du 10 septembre 1926 opposa son barrage à toute nouvelle tentative de ce genre.

Cependant, si le paupérisme et la carte forcée liaient inéluctablement l'indigène à son propriétaire, celui-ci prit des dispositions complémentaires qui devaient augmenter ses garanties de capitaliste exploiteur.

Tout le système administratif de l'Algérie tend vers ce but ; les différences qui donnent à chacune des trois divisions administratives un statut particulier répondent à des intérêts locaux, mais le système est unilatéral et conserve une homogénéité parfaite.

Dans les communes de plein exercice, les maires appliquent le Code de l'Indigénat à leurs administrés non-électeurs, et

ceux-ci forment les onze douzièmes de la population musulmane ; ces communes comprennent souvent de quatre à vingt mille indigènes, et les Conseils municipaux appelés à gérer les intérêts de la collectivité sont élus par dix, vingt, cinquante, rarement cent électeurs européens. Dans les villes où le collège électoral admet la représentation arabe, celle-ci ne peut jamais dépasser le tiers du Conseil ; conséquemment, les quelques colons propriétaires ont toute facilité pour gérer leurs affaires personnelles et faire peser de lourdes charges sur les indigènes sacrifiés.

Les communes mixtes, dirigées par des administrateurs, accusent davantage ce caractère ; elles sont soumises aux lois d'exception. Indigénat, tribunaux répressifs, cours criminelles, surveillance administrative ; les populations payent de lourds impôts, des amendes, subissent les réquisitions arbitraires, et les administrateurs sont à la fois juges et partie dans les affaires concernant leurs administrés. Dans ce régime du bon plaisir, l'Administration représente directement le capitalisme en action, elle l'aide et le soutient dans l'exploitation de l'indigène, tenant ce dernier dans ses filets serrés de la surveillance et de la répression.

Dans les territoires militaires, le système oppressif trouve son maximum de développement ; ces régions subissent la dictature des officiers des Affaires Indigènes, qui sont les maîtres absolus dans leurs centres et dont la souveraineté totale ne connaît ni contrôle ni frein.

C'est l'indigénat aggravé et appliqué par des militaires, qui distribuent des corvées, des gardes de nuit, des coups de nerf de bœuf, etc., etc.

Les territoires sont de vastes casernes où l'habitant et tout ce qu'il possède sont la propriété du chef de bureau arabe ; aussi, depuis la conquête du Sud, les résultats s'inscrivent sous la rubrique « désastre » dans ces contrées abandonnées à

la gloire du sabre.

Une population ruinée, décimée par le typhus ; le nomade acculé au vol et à la mendicité ; une situation générale critique où l'indigène en servage cultive la haine de ses bourreaux, plongés dans le luxe et le plaisir.

Le scandale de Laghouat en 1920 et le cercle de Djelfa ont illustré tragiquement ces situations. Les Meknès mouraient, par centaines, de misère physiologique ; des sommes importantes furent envoyées pour les secourir ; l'administrateur prévaricateur et escroc les détourna à son profit ; accusé et poursuivi, il fut acquitté, parce que la souveraineté française devait être maintenue malgré et contre tout.

Toute l'administration est créée pour donner la carte blanche au capitalisme colonial, et si nous rappelons que l'indigénat date de la III^e République, le 29 mars 1874, nous trouverons qu'il correspond à la période de développement de la société capitaliste tant en France qu'à la colonie.

La civilisation bourgeoise ne se trouvait pas encore satisfaite ; certes, le peuple colonisé était soumis, le capitalisme exploitait à son gré les ressources du pays, matérielles et humaines, mais il avait d'autres exigences, car si le présent lui donnait satisfaction, il entendait aussi se prémunir pour l'avenir.

Au contact forcé des Européens, le prolétariat indigène pouvait prendre des exemples et puiser des enseignements : il fallait parer à cette éventualité.

Le capitalisme, créateur d'antagonismes, ne peut maintenir ses positions avantageuses qu'à la condition expresse que la masse des exploités reste dans l'état de minorité mentale et de soumission absolue : si pauvre que fût l'éducation des travailleurs en France, elle obligea le capitalisme à composer

avec le monde du travail.

En Algérie, les exploiters conscients du danger entendent empocher toute évolution sociale des indigènes et retarder la phase aiguë qui les opposera à leurs maîtres ; mais la soumission ne peut être maintenue et le capitalisme ne peut conserver le statu quo qu'en maintenant le peuple colonial dans l'état d'ignorance, en lui refusant toute possibilité d'instruction et d'éducation qui pourrait hâter son développement intellectuel, la conscience de ses droits et la connaissance de sa valeur humaine.

En 1830, les indigènes ne recevaient l'instruction que dans les établissements coraniques, centres religieux, foyers d'obscurantisme au même titre que toutes les écoles religieuses de France ; néanmoins, ces écoles étaient fréquentées par 300 000 indigènes.

En 1930, les écoles indigènes, y compris les écoles-gourbis sont au nombre de 520, avec 38 000 élèves pour une population de 5 millions d'habitants, et ce chiffre est encore exagéré, car la situation misérable des parents les oblige à employer leurs enfants dès l'âge de 6 à 8 ans.

Par contre, en Algérie, il existe 1 200 écoles européennes, avec 110 000 élèves pour 7 millions d'habitants. À Alger-Ville, il y a 6 000 enfants musulmans des deux sexes dans la rue ; dans les trois départements, il y en a 600 000. Les écoles supérieures, les Médersas, ne reçoivent que les fils des grands chefs et des fonctionnaires dont le loyalisme est acquis.

C'est bien la démonstration la plus éloquente que capitalistes arabes et capitalistes européens s'accordent pour le partage des postes de commandement et le maintien de l'obscurantisme chez le peuple exploité, malgré les demandes réitérées d'écoles formulées par les indigènes eux-mêmes.

Avec ces précautions, la colonisation capitaliste prend des

assurances sur l'avenir, et le système d'exploitation a toute la cohésion voulue pour fonctionner sans surprise.

Aussi le capitalisme n'avait plus rien à se refuser en 1914, le recrutement obligatoire des indigènes pouvait alimenter ses armées : c'est ce qu'il fit.

Jusqu'en 1912, la conscription était volontaire, mais à cette date M. Messimy présenta un rapport à la Chambre où il disait : « Nous ne suppléerons aux insuffisances de notre natalité, et nous ne disposerons d'effectifs capables par le nombre d'être opposés à ceux de l'Allemagne, que si nous nous mettons dès à présent en mesure d'utiliser toutes les ressources en hommes qui se trouvent en Algérie. »

Dès ce jour, l'impôt du sang fut appliqué aux Algériens ; la conscription fut rendue obligatoire, et, malgré la résistance des Aurès en 1916, la révolte de Perregaux en 1915, elle fut intégralement appliquée pendant la guerre 1914-1918, où 50 000 Arabes trouvèrent la mort et dont 80 000 revinrent mutilés.

C'est clair, c'est net, la colonie est bien civilisée !...

Dans l'ensemble, l'architecture est bien conditionnée elle ne manque ni de logique, ni de clarté. En 1830, le capitalisme embryonnaire suçait irrationnellement le sang des burnous ; en grandissant, ses exigences se sont précisées et ses méthodes se sont perfectionnées.

En 1930, le capitalisme colonial est devenu grand, ses muscles ne lui suffisent plus, le cerveau est venu diriger l'entreprise et coordonner les moyens d'action.

Un siècle de colonisation est passé ; les données du problème sont clarifiées, le capitalisme triomphant fête sa victoire. C'est son droit, mais l'histoire au jour le jour déchire les voiles démagogiques, et la vérité se montre dans toute sa nudité.

La conquête de l'Algérie n'est plus autre chose qu'une démonstration par le fait de la colonisation capitaliste.

[/Élie Angonin/]

(à suivre)